



Délibération n°26/06/2025-35

du jeudi 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à 11 heures 10, le conseil d'administration, dûment convoqué le 6 et le 20 juin 2025, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Dominique AUGÉY.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents : Dominique AUGÉY, Frédérique DUMICHEL, Pierre VASARELY, Antoine BOLLASINA, Carlos CASTELEIRA
- Procurations : Sophie JOISSAINS (Dominique AUGÉY), Bruno CASSETTE (Frédérique DUMICHEL), Elsa ESPENEL (Carlos CASTELEIRA), Dimitri MOUDAR (Antoine BOLLASINA)
- Absents : Kayané BIANCO, Odile BONTHOUX, Françoise COURANJOU, Brigitte DEVESA, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Marc FERAUD, Arlette OLLIVIER, Fabienne VINCENTI, Philippe CHARRIN, Daniel GAGNON, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Florian GAITE

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 20 juin 2025, le conseil d'administration, à nouveau convoqué, peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Objet : Compte rendu des décisions de la directrice dans le cadre de ses délégations

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini, et notamment ses articles 10 et 12

Vu la délibération n°25/01/2022-3 du 25 janvier 2022 relative aux délégations du conseil d'administration à la directrice

Il est porté à la connaissance des membres du conseil d'administration de l'école supérieure d'art, la liste des actes accomplis dans le cadre des délégations accordées à la directrice par le conseil d'administration.

- Contrat entre l'ESAAix et le Collège de France

Modalités de versement d'une subvention à l'ESAAix pour l'accueil d'un artiste palestinien (Raed Issa) dans le cadre du Programme national d'accueil en Urgence des Scientifiques et des Artistes en Exil (Pause)

Co-financement :

- ESAAix : 6 968€
- Collège de France : 27 872€

57 rue Émile Tavan
Aix-en-Provence
04 65 40 05 00
contact@ecole-art-aix.fr
esaaix.fr



- Contrat entre l'ESAAix et AXA assurances

Assurance habitation du logement destiné à accueillir l'artiste en exil Raed Issa

Durée : du 28 avril 2025 au 27 avril 2026 renouvelable

Coût ESAAix : 247,44€

- Contrat entre l'ESAAix et Raed Issa

Modalités et conditions de l'accueil en résidence d'un artiste palestinien (Raed Issa) dans le cadre du Programme national d'accueil en Urgence des Scientifiques et des Artistes en Exil (Pause)

Durée : du 28 avril au 27 octobre 2025 (6 mois renouvelables 1 fois)

Coût ESAAix : bourse de résidence de 1 500€/mois, soit 9 000€ pour 6 mois financés à 80% par le Collège de France

- Contrat entre l'ESAAix et Stéphane Cousot

Maintenance du système et de l'ensemble des outils nécessaires au bon fonctionnement des serveurs (Stream et public) Locus Sonus Vitae

Durée : 1 an à compter du 1^{er} janvier 2025 renouvelable

Coût ESAAix : 5 000€

- Convention de partenariat entre l'ESAAix et la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA

Mise à disposition de l'amphithéâtre de l'ESAAix pour la réunion régionale « Pass Culture et relais jeunesse »

Durée : 1^{er} avril 2025 après-midi

- Avenant à la convention de partenariat entre l'ESAAix et l'association Voyons Voir

Workshop avec l'artiste Joseph Perez et 11 étudiants et diplômés de l'ESAAix dans le cadre de l'organisation de la manifestation Watergame dans les jardins du pavillon Vendôme

Durée : du 24 au 28 mars et le 10 mai 2025

Coût ESAAix : 1 400€

- Convention de partenariat entre l'ESAAix et l'association Danza l'Umbra

Projet pédagogique « Workshop Danza, arts du geste » pour 10 étudiants des 1^{er} et 2nd cycles et de LabPro : écrire et concevoir un spectacle liant 2 médium : la construction et l'expression corporelle

Durée : du 24 au 28 mars 2025

Coût ESAAix : 2 400€



- Convention de partenariat entre l'ESAAix, l'association Voyons Voir et Lila Spilberg (Alice Lagarde)

Résidence d'artiste à la ferme du Défend à Rousset ouverte à une artiste diplômée de l'ESAAix

Durée : du 31 mars au 31 décembre 2025

Coût ESAAix : 1 500€

- Convention de partenariat entre l'ESA et l'association Airelles Vidéo

Partenariat et modalités d'utilisation de l'amphithéâtre de l'ESAAix pour l'organisation de la projection du film Le Piano des deux Rives

Durée : soirée du 4 mars 2025

- Convention de partenariat entre l'ESAAix et l'association Mac Arteum

Participation de 3 artistes diplômés à des expositions en lien avec Paul Cézanne sur 3 sites

Durée : du 15 mars au 7 juin 2025

- Convention de partenariat entre l'ESAAix et la ville d'Aix-en-Provence

Tenue de 2 réunions « Biennale d'Aix » organisées par la Ville d'Aix dans la salle de réunion de l'ESAAix

Durée : 18 et 20 mars 2025

- Convention de partenariat entre l'ESAAix et l'association Sextius Demain

Partenariat et utilisation de l'amphithéâtre de l'ESAAix et de son hall pour l'organisation du Festival Aix en Eaux

Durée : 22 mars 2025

- Convention de partenariat entre l'ESAAix et Hexalab

Partenariat entre Hexalab et l'ESAAix pour l'utilisation des espaces extérieurs, du studio et de la Villa de l'ESAAix pour l'évènement « Monumental » des 16 et 17 mai 2025 porté par Hexalab

Durée : 16 et 17 mai 2025

- Convention de mise à disposition entre l'ESAAix et l'association Voyons Voir

Partenariat entre Voyons Voir et l'ESAAix pour l'utilisation l'amphithéâtre de l'ESAAix pour l'organisation d'une conférence publique d'Alexia Abed Critique d'art, chercheuse et commissaire indépendante, dans le cadre du printemps de l'art contemporain aixois : mise à disposition d'un régisseur technique

Durée : 10 mai 2025 de 10h à 12h

Tarif : 80€



- Convention entre l'ESAAix et l'association Sextius Demain

Prêt de 15 chevalets à l'association Sextius Demain dans le cadre du festival Aix en Eaux

Durée : 21 au 24 mars 2025

- Contrat entre l'ESAAix et Amaya CASCIO

Modalités et conditions de l'accueil en résidence de l'artiste Amaya Cascio à l'atelier de la Manufacture (Cité du livre)

Durée : du 10 au 12 février 2025

Coût ESAAix : bourse de 300€

- Contrat entre l'ESAAix et la SAS FREDS & Co Productions

Modalités et conditions de mise à disposition de l'espace d'hébergement « La Villa » (espaces communs et chambres 2 et 4) à la société FREDS & Co Productions pour l'organisation d'un tournage au pavillon Vendôme

Durée : 24 mai 2025 de 8h à 19h

Tarif : 350€

- Avenant au contrat entre l'ESAAix et la SAS FREDS & Co Productions

Modalités et conditions de mise à disposition de l'espace d'hébergement « La Villa » (espaces communs et chambres 2 et 4) et des espaces extérieurs à la société FREDS & Co Productions pour l'organisation d'un tournage au pavillon Vendôme

Durée : 24 mai 2025 de 8h à 19h

Tarif : 350€ + 400€ = 700€

- Contrat entre l'ESAAix et la SAS Cercle des économistes

Cession des droits d'exploitation d'un mapping dans le cadre des rencontres économiques d'Aix à la SAS Cercle des économistes

Durée : 05/07/2025

Tarif : 6 500€

- Convention de mise à disposition entre l'Agence Ivanhoé

Mise à disposition des espaces extérieurs pour l'organisation d'une soirée du CIC Lyonnaise de Banque dans le cadre de son partenariat avec le festival d'art lyrique

Durée : 14 au 18 juillet 2025

Tarif : 2 000€

57 rue Émile Tavan
Aix-en-Provence
04 65 40 05 00
contact@ecole-art-aix.fr
esaaix.fr



Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil d'administration, à l'unanimité,
PREND acte des présentes conventions.

Fait à Aix en Provence, le 20 juin 2025.

La Présidente du conseil d'administration,

Dominique AUGÉY